



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
DE L'ORIENTE

## Opération « Territoire Propre »

**Objet : Programme local de résorption (sensibilisation sur l'élimination des déchets sauvages)**

Mesdames et Messieurs, chers administrés,

La Communauté de Communes de l'Oriente, dans le cadre de sa compétence environnement, a mis en place depuis le 1er janvier dernier un programme local de résorption des dépôts sauvages de déchets encombrants et d'enlèvement et de dépollution des véhicules hors d'usage.

Validée par le Conseil Communautaire du 22 mars 2013, cette opération s'est faite avec le concours de l'Ademe et de l'Office de l'Environnement qui l'ont cofinancée à hauteur de 80%.

Le but de cette démarche est de rendre à notre territoire sa propreté initiale pour en faire un des atouts majeurs de notre développement.

Les sites pollués seront réhabilités et des panneaux d'information seront implantés pour sensibiliser les usagers. Ils inciteront au civisme et rappelleront les risques encourus en cas d'infraction.

Par exemple, l'article R.632-1 du Code pénal puni d'une amende de 2ème classe pouvant aller jusqu'à 150€ le dépôt ou l'abandon d'ordures ou tout autre objet dans quelque lieu que ce soit. Pour tout objet transporté, l'article R635-8 prévoit une amende de 5ème classe pouvant aller jusqu'à 1500€ qui peut-être doublée en cas de récidive et être assortie de peines restrictives de droit.

En conséquence, il est nécessaire de prendre conscience que notre environnement est indispensable à une qualité de vie optimale. Nous devons tous veiller à son entretien et à sa préservation.

Je vous demande donc, chers administrés, d'être sensibles à cette démarche, coûteuse pour la collectivité et par voie de conséquence pour le contribuable. Œuvrons tous ensemble pour que le respect de notre environnement devienne une priorité et une source de développement économique. Laissons à nos enfants un patrimoine naturel préservé source de richesses potentielles.

Le Président,

Jean Claude FRANCESCHI

LIEU DIT CATERAGGIO - HOTEL DE VILLE - 20270 ALERIA  
TEL : 04 95 57 97 63 - TÉLÉCOPIE : 04 95 57 07 74 - COURRIEL : comcomoriente@orange.fr

Opération financée par :

